

Le stationnement à Vélizy-Villacoublay

La Ville offre diverses formes de stationnement aux Véliziens : parking unilatéral, point de partage deux roues, zone bleue.

Zones bleues

Voici les zones réglementées en zone bleue, du lundi au vendredi de 9h à 19h, **pour une durée de 2 heures.**

- Parking de l'Hôtel de Ville
- Centre commercial le Mail (avenue du Général de Gaulle et allée du Mail)
- Centre commercial Mozart (avenue de Savoie)
- Rue Clément Ader vis-à-vis Espace Jean Mermoz
- Parking central avenue Breguet
- Rue Albert Thomas côté commerces
- Parking de l'Ariane (Place de l'Europe)
- Avenue de l'Europe (vis-à-vis hôtel Best Western et l'Ariane)
- Allée forestière – Orée du Bois
- Avenue Robert Wagner parking central vis-à-vis du gymnase
- **Emplacement réglementé 30 minutes : avenue Morane Saulnier**

Bornes minutes

Les **emplacements réglementés 15 minutes** dits « bornes minutes », du lundi au samedi de 8h à 19h :

- 4 places rue Marcel Sembat en tête de rue vis-à-vis Villa Azur
- 2 places rue Marcel Sembat en fin de rue
- 4 places avenue du général de Gaulle côté la Poste
- 2 places avenue Wagner à hauteur de la brasserie

Vous recherchez une place de stationnement ?

La Ville de Vélizy-Villacoublay vous propose à la location des places de stationnement pour voiture ou 2 roues, ou des boxes situés :

- Parking Dautier, situé rue Boyer en dessous de la médiathèque
- Parking Mozart, situé avenue de Savoie
- Parking Saint-Exupéry, situé avenue Louis Breguet, proche du centre culturel de l'Onde
- Boxes situés rue de Bretagne
- Parking Carré Louvois

Contactez la mairie au 01 34 58 50 00 pour plus d'informations.
Vous pouvez remplir le formulaire de demande [ici](#)

Documents

[demande_parking_2019.pdf](#)